

## LE STTP S'ENGAGE À LIVRER LES CHÈQUES DE PENSION ET D'AIDE SOCIALE

Le service postal public livre les chèques de pension et d'aide sociale, qui sont des éléments clés du filet de sécurité sociale. Le STTP ne veut pas que les personnes retraitées ou qui dépendent de l'aide gouvernementale paient le prix du présent conflit de travail. Les personnes les plus vulnérables de la société ne doivent pas être dans la mire des litiges découlant de nos négociations avec Postes Canada.

Tout comme il l'a fait dans le passé, le STTP a négocié deux ententes avec Postes Canada. En cas de lock-out ou de grève, ces ententes prévoient la livraison de chèques des gouvernements fédéral et provinciaux. L'une s'applique aux factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS), l'autre aux employées et employés de l'unité urbaine.

### Éléments clés des ententes :

- Il y aura jusqu'à deux journées nationales de livraison par mois.
- Les sections locales recruteront des volontaires pour effectuer le travail selon les besoins.
- Les membres volontaires recevront une prime de 50 \$, comme ce fut le cas pendant les grèves et lock-out précédents. Selon nos avocats, il importe que les volontaires soient rémunérés, car ils seront ainsi protégés s'ils déposent une demande d'indemnisation pour accident du travail.
- Les FFRS qui se portent volontaires recevront 52 cents du kilomètre parcouru.
- Les volontaires, les membres de la direction et les entrepreneurs doivent avoir accès aux installations de Postes Canada.
- Les sections locales devraient consulter la direction sans tarder pour discuter du processus.

Pour le mois de décembre, le processus sera plus complexe et nécessitera davantage de volontaires qu'en novembre.

Du 4 au 17 décembre, les chèques seront introduits dans le système postal, transportés aux diverses installations et traités. Les jours de livraison seront les 18 et 19 décembre.

Ces ententes sont semblables à celles conclues en 1997, en 2011 et en 2016, et à celle négociée en 2003, mais qui n'a pas servi.

Les membres qui se portent volontaires pour trier et livrer les chèques durant le présent conflit de travail pourront faire valoir ces journées de travail aux fins de l'admissibilité à l'allocation de secours.

Nous savons que les membres souhaitent un règlement et que la fatigue commence à s'installer.

Les membres du STTP ont accepté d'effectuer ce travail important parce que c'est la bonne chose à faire pour aider les personnes les plus vulnérables de la collectivité. Notre lutte vise la direction de Postes Canada, et non pas ces citoyens, qui comptent sur nous plus que jamais.

Solidarité,

Jan Simpson  
Présidente nationale

